


Le cri d'alarme **DES PROFS DE PHILO**

 Un collectif d'enseignants a écrit à la ministre de l'Enseignement pour dénoncer l'incertitude quant à leur situation

► *“Des pouvoirs organisateurs mettent de la mauvaise volonté pour coordonner les horaires des membres du personnel qui travaillent sur plusieurs pouvoirs organisateurs en empêchant de facto ceux-ci de compléter leurs horaires. Des problèmes se posent au niveau du respect des textes relatifs aux tailles de classes. Des désignations tardives, trop tardives, y compris pour les membres du personnel nommés, ne peuvent que provoquer des situations pénalisantes pour eux comme pour les élèves”,* lit-on notamment dans une lettre du collectif de professeurs de religions, morale et de philosophie et citoyenneté (Corme), à la ministre de l'Enseignement Marie Martine Schyns (CDH).

Deux semaines après la rentrée scolaire, le collectif enseignant a ainsi rappelé par courrier aux membres du gouvernement à quel point la mise en place du tout nouveau cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) en secondaire était chaotique. Une lettre qui ne surprend qu'à moitié, le collectif ayant vu le jour fin de l'année dernière pour protester contre l'introduction dès cette année du cours d'EPC, et *La DH* ayant encore récemment fait état des difficultés entourant la mise en place du fa-

meux cours.

Certains des élèves de Bruxelles et de Wallonie devront attendre la fin du mois de septembre pour assister à leur premier cours, le temps pour les pouvoirs organisateurs de savoir qui, parmi les enseignants volontaires, reçoit la priorité pour donner cours, écrivions-nous notamment le 8 septembre dernier.

APRÈS LEUR INTRODUCTION l'an dernier dans le fondamental officiel, les cours d'EPC, qui visent à favoriser le vivre-ensemble et permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen, ont fait, lors de cette rentrée, leur apparition dans le secondaire officiel. Le principe de base est identique : les deux heures par semaine de cours de religion ou morale seront réduites au minimum de moitié, une heure étant consacrée au cours d'EPC.

“Il me revient qu'il y a effectivement un certain nombre de problèmes autour du cours d'EPC. C'est assez bordélique. Des règles décrétales ne sont pas respectées. C'est la concrétisation d'un travail non fait”, explique le secrétaire général de la CSC-Enseignement Eugène Ernst.

J. Th.